

Service des travaux (ST)

PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les infrastructures, les routes, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV).
4. La gestion des déchets.
5. L'environnement, l'utilisation du domaine public (DP) incluant les cours d'eau et les forêts.
6. Les installations sportives et de loisirs.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 28 collaborateurs, 4 apprentis et 3 auxiliaires, soit un total de 35 personnes, divisé comme suit :

Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjoints, 1 technicien.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.
- 1 apprenti(e) employé(e) de commerce.

Personnel de la section voirie et espaces verts :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 18 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt.
- 3 apprentis.
- 3 auxiliaires.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.

- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Promotion économique.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 34 rapports à la Municipalité, a géré 111 adjudications ou commandes, ainsi que 1'160 factures.

Etudes, projets

Le service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Participation à la direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Etude préalable du réaménagement du chemin de la Motte/Dévent.
- Etude préalable du réaménagement de la plaine du Croset.
- Etude des carrefours Bois/Crochy – Bois/Croset, en relation avec les plans de quartier en cours de planification.
- Etude préalable du réaménagement de la route En Reculan.
- Suivi et gestion de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtages des cours d'eau.
- Participation à la direction de projet de l'étude, de l'élargissement et de la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC82) et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Etude de la réfection des murs de l'enceinte de l'église du Motty.
- Etude de la réfection des terrains de basket-ball des Esserts.
- Etude du réaménagement de la place de jeux des Esserts.
- Etude de l'élargissement d'un trottoir à la route de la Pierre.
- Elargissement des ouvrages d'art, sous l'autoroute, à la route du Bois, pour sécuriser et favoriser la mobilité douce.
- Etude préliminaire d'une passerelle sur la route de la Pierre.
- Assainissement de la décharge des Fontanettes.
- Etude de la réfection du chemin de la Plantaz, projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Réfection des revêtements bitumineux des cheminements des places de jeux de Veilloud et de Mont Souplia.

Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, section épuration, Service de l'urbanisme, Police des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2017, l'éclairage public a fonctionné durant 4'202 heures.

Le parc éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'245 luminaires. 319 de ces luminaires, soit 26 %, sont installés avec un compteur, dont 22 luminaires led dynamiques. La puissance installée en décembre 2017 est de 119.874 kW, soit une augmentation de 1.4 % de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2017, pour une augmentation de 2.5 % du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont permis de lancer 60 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 107 interventions de dépannage et a procédé à :

- 71 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires.
- 6 réparations d'appareillages et câblage.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans

89 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 4 jours ouvrables.

56 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 89 remplacements de lampes.
- 332 contrôles électriques qui ont permis de détecter 2 départs présentant des défauts (soit 0.8 % de défauts sur les contrôles réalisés).
- Les contrôles mécaniques de mâts ont été sous-traités à l'entreprise CME SERVICES SA.

REFECTION DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et les sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectonnés :

- Les travaux de réfection du chemin de la Plantaz se sont terminés par la pose du tapis définitif.



- La réfection du tapis du chemin de la Colline a été réalisée.



- Le cheminement du parc de Mont Souplia a été réfectonné.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.

Réaménagement RC 76 Larges-Pièces

Les travaux ont été finalisés en 2017 avec la pose du tapis définitif du tronçon Dévent au giratoire de la nouvelle route industrielle.



Réaménagement RC 82 Tir-Fédéral

Les travaux de ce projet important ont débuté comme prévu en avril 2017. Ils vont se poursuivre jusqu'en 2019. Il s'agit de l'un des plus importants chantiers dans la région, qui a nécessité une gestion fine des phases de travaux en lien avec le trafic, afin de minimiser les perturbations pour les usagers. En 2017, les travaux de réaménagement des tronçons entre « Afiro » et le carrefour du Pontet ont été réalisés. Les contrôleurs des carrefours à feux du Pontet Nord et de Bochet/Crochy ont été remplacés.



AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- Des séances de projet ont été réalisées avec une cadence mensuelle. Ainsi, la mise en œuvre du SIT communal est arrivée à son terme en 2017.
- Les collaborateurs de l'administration ont ainsi accès à l'ensemble des données géoréférencées. Au total, 53 données (projets) seront mises en œuvre.
- Une analyse informatique est en cours pour résoudre des soucis de lenteur des accès sur le geoweb.

Label Ville verte

- Ecublens s'est engagée à obtenir une certification « VilleVerte Suisse ». Beaucoup de mesures ont dû être documentées jusqu'à l'audit, du fait qu'elles sont en général appliquées sur le terrain, mais pas systématiquement décrites sur le papier.
- Notre service a préparé l'ensemble des procédures et des documents pour le nouveau label « VilleVerte ».
- Un audit a eu lieu en fin d'année 2017. Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons obtenu le label et que nous sommes la première Ville de Romandie à atteindre ce niveau d'excellence.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS

SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 23 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette

équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative (reprise des prestations anciennement réalisées par la PoOuest) et entretien, y compris des contrats de fleurissement.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement

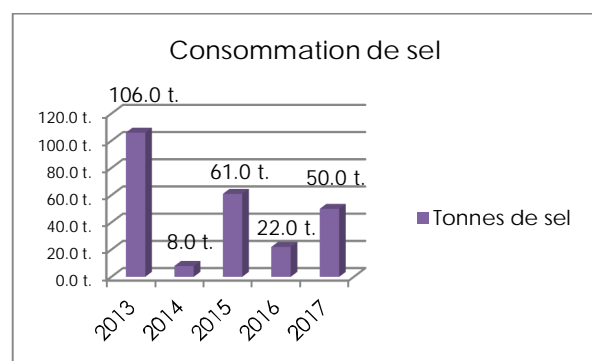
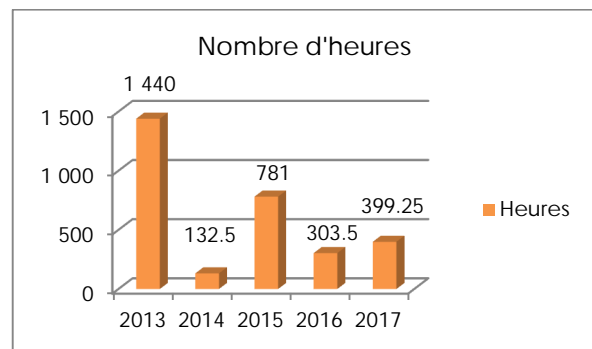
- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.

- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 61 chantiers durant l'année 2017.

Service hivernal

L'hiver 2016/2017 a été marqué par des conditions hivernales moyennes, avec un total de 10 sorties des équipes de piquet (6 sorties durant l'hiver 2015/2016). Ceci représente 399.25 heures de service hivernal et l'utilisation de 50.02 tonnes de sel.

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Heures	1'440	132.5	781	303.5	399.25
Tonnes de sel	106.0 t.	8.0 t.	61.0 t.	22.0 t.	50.02 t.



Divers travaux

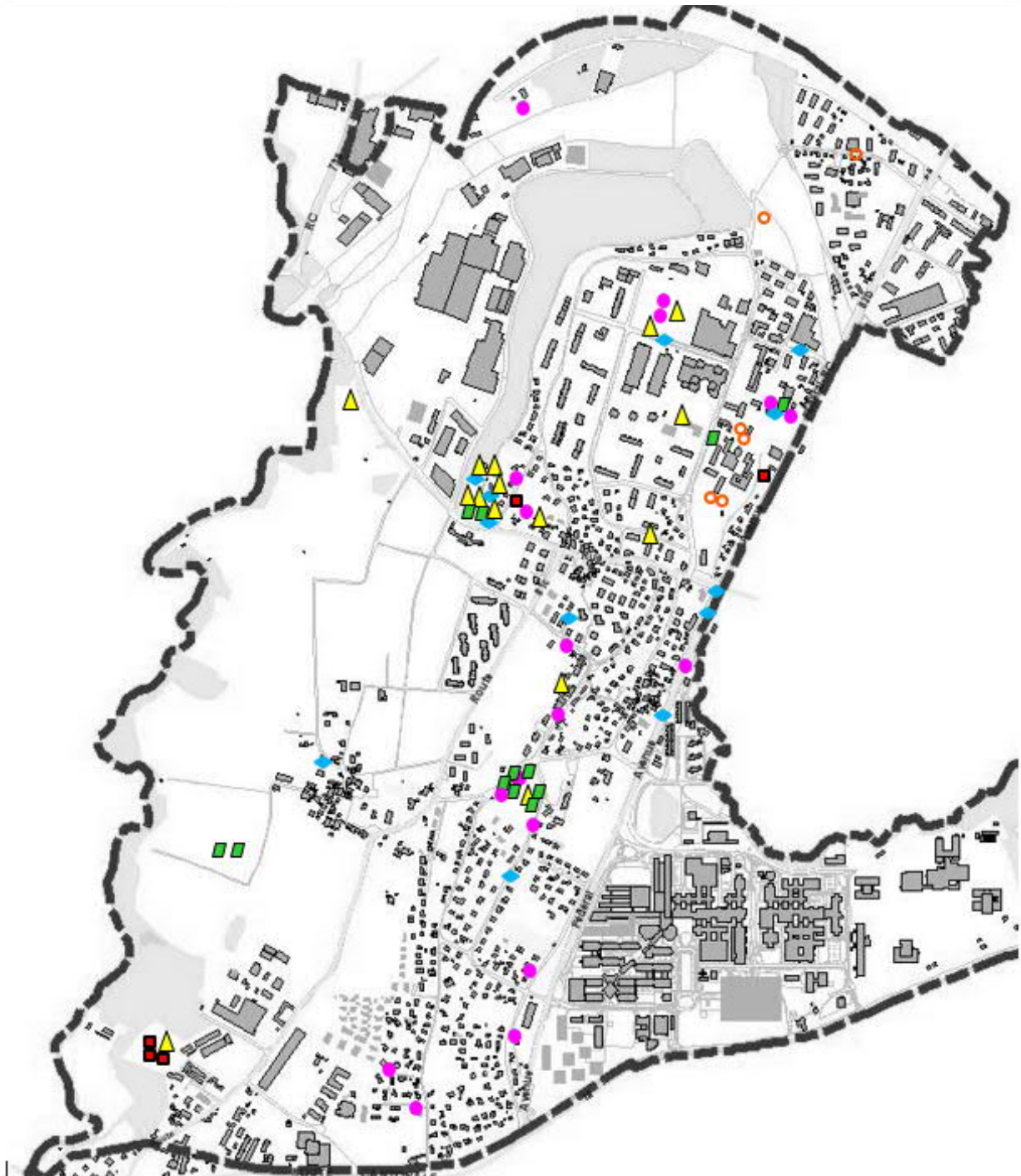
- Cimetière : pose de 3 nouvelles fontaines et réparation de la conduite d'eau.
- Mon Repos : réalisation de travaux paysagistes sur les talus côté est.

- Route du Bois : aménagement d'îlots avec semis de fleurs sauvages.
- Skate-park : démontage du half-pipe et réalisation des semelles de fondation pour les nouveaux éléments.
- Route de Crochy : aménagement d'un trottoir afin de garantir la continuité.
- Places de jeux : réfection des joints entre les revêtements.
- Déchetterie : mise en place de supports pour les bennes.
- Parking de la Brûlée : pose d'un banc.
- Loyes : égalisation du dépôt de terre.
- Chemin du Croset : modification d'un trottoir.
- Coquerellaz : labourage et semis autour du revêtement synthétique.
- Chemin des Crêts : réparation de barrières.

Cimetière

Pour la gestion du registre des inhumations, un module a été développé sur le SIT afin de garantir un suivi numérique de l'ensemble du cimetière, y compris des contrats de fleurissement.

Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2017



Type de travaux :

- = 14 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes, éclairage public.
- = 5 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
- ▲ = 14 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
- ◆ = 11 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
- ▭ = 11 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
- = 6 chantiers : places de jeux, loisirs, skate-park, installations sportives.
- 61 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2017.

Environnement – Déchets

L'année 2017 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri des déchets par notre population.

Levée des déchets

En 2017, l'augmentation de la population a été relativement faible (+ 147 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux de ces 3 dernières années :

- 2017 → 1'187 tonnes.
- 2016 → 1'223 tonnes.
- 2015 → 1'162 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu diminué par rapport à 2016, en relation avec l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : 785 tonnes (837 tonnes en 2016).
- Papier/carton : 677 tonnes (694 tonnes en 2016).
- Verre : 367 tonnes (368 tonnes en 2016).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2017



Nous avons eu le plaisir d'accueillir 68 personnes de tout âge lors de notre « Coup de balai 2017 », qui s'est déroulé le samedi 25 mars. Cette action contre le littering, organisée par le Service des travaux, en collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, a permis de collecter quelque 190 kilos de déchets sur les rives de la Venoge.

Nous remercions tous les participants pour leur contribution active à la réussite de cette journée de nettoyage.



Autres actions

L'année 2017 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les objets contenant de l'amiante. Cette information a été transmise aux habitants par le biais d'un flyer, ainsi que par un article publié dans le journal « Ecublens Infos » du mois de décembre et sur le site Internet de la Commune.

Une sensibilisation au tri du plastique a également été faite, ainsi que sur les sacs en plastique dans les composts.

Le calendrier des déchets a été conçu, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « Recyclo ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint du Chef de service, a renouvelé son mandat de Président du groupe de travail.

Déchetterie communale

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2017 ont augmenté d'environ 9 % et se montent à 24'926 (24'042 en 2016 et 19'877 en 2015).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu évolué à la hausse cette année, passant de 1'594 tonnes en 2016 à 1'653 tonnes en 2017.

Suite à la demande du Conseil communal en 2016, les heures d'ouverture de la déchetterie ont été revues en fonction de la fréquentation et des plages horaires les plus sollicitées. Dès le début 2017, de nouveaux horaires ont été mis en place, notamment le samedi avec une ouverture non-stop de 9 h 30 à 16 h 30 ; le lundi et le mercredi, la fermeture a été ramenée de 18 h à 17 h 30.

Les adaptations apportées en 2017 ont permis de mieux répondre aux besoins de la population, ce qui se traduit par une plus grande fréquentation, sans préjudice la qualité d'accueil à la déchetterie. Une exten-

sion des horaires d'ouverture de la déchetterie pourrait intervenir avec une augmentation significative des habitants fréquentant le site précité et si nous devons constater une saturation.

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.
- Bois : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein des sociétés Tridel SA et Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

Marcos Morano, ingénieur
Chef du Service des travaux

Bilan déchets – levée porte-à-porte + déchetterie communale,
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Population	11'499	12'181	12'353	12'400	12'430	12'577	
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'102 t	1'055 t	1'139 t	1'162 t	1'226 t	1'187 t
	Déchets communaux		39 t	38 t	37 t	39 t	41 t
	Papier / Carton	627 t	742 t	730 t	706 t	694 t	677 t
	Verre	355 t	365 t	367 t	381 t	368 t	367 t
	Compost / Végétaux	491 t	819 t	784 t	756 t	837 t	785 t
	Total levée porte-à-porte	3'576 t	3'020 t	3'058 t	3'042 t	3'159 t	3'057 t

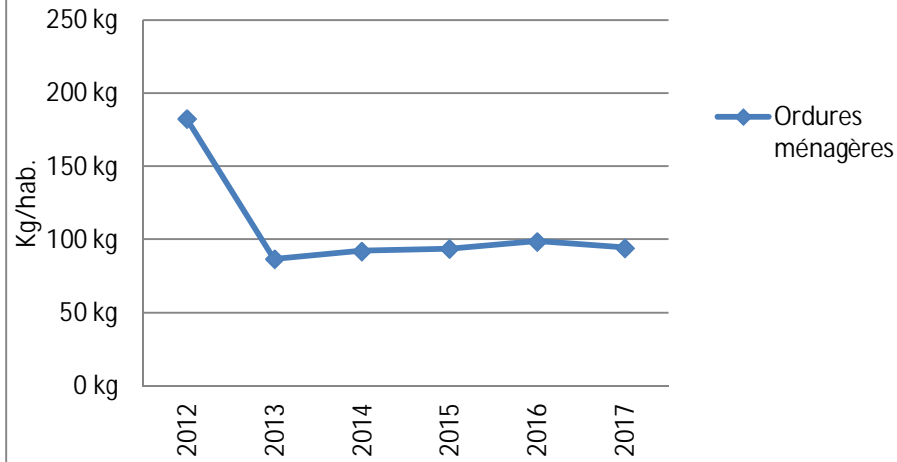
Déchetterie	Encombrants	103 t	115 t	124 t	111 t	80 t	124 t
	Papier / Carton (déchetterie)	112 t	115 t	100 t	103 t	275 t	280 t
	Verre (déchetterie)	35 t	38 t	39 t	35 t	62 t	32 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	591 t	553 t	763 t	531 t	588 t	585 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	80 t	104 t	100 t	80 t	73 t	91 t
	Bois	220 t	233 t	259 t	210 t	246 t	233 t
	Huiles (litres)	5 t	4 t	4 t	3 t	4 t	4 t
	Inertes	197 t	232 t	200 t	138 t	175 t	239 t
	Plastiques	24 t	45 t	51 t	30 t	26 t	32 t
	Autres	5 t	7 t	11 t	92 t	64 t	34 t
	Total déchetterie	1'371 t	1'448 t	1'651 t	1'334 t	1'594 t	1'653 t
Total bilan	4'947 t	4'468 t	4'709 t	4'375 t	4'753 t	4'710 t	

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Kg/habitant/an							
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	183 kg	87 kg	92 kg	94 kg	99 kg	94 kg
	Déchets communaux	0 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	55 kg	61 kg	59 kg	57 kg	56 kg	54 kg
	Verre	31 kg	30 kg	30 kg	31 kg	30 kg	29 kg
	Compost / Végétaux	43 kg	67 kg	63 kg	61 kg	67 kg	62 kg
	Total levée porte-à-porte	311 kg	248 kg	248 kg	245 kg	254 kg	243 kg

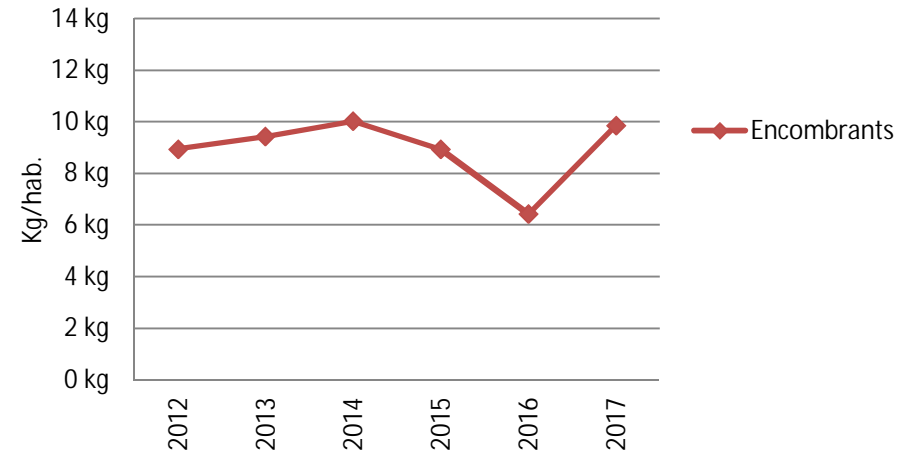
Déchetterie	Encombrants	9 kg	9 kg	10 kg	9 kg	6 kg	10 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	10 kg	9 kg	8 kg	8 kg	22 kg	22 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	5 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	51 kg	45 kg	62 kg	43 kg	47 kg	46 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	9 kg	8 kg	6 kg	6 kg	7 kg
	Bois	19 kg	19 kg	21 kg	17 kg	20 kg	19 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	17 kg	19 kg	16 kg	11 kg	14 kg	19 kg
	Plastiques	2 kg	4 kg	2 kg	2 kg	2 kg	3 kg
	Autres	0 kg	1 kg	1 kg	7 kg	5 kg	3 kg
	Total déchetterie	119 kg	119 kg	134 kg	107 kg	128 kg	131 kg

Taux de recyclage	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux	56 %	73 %	72 %	70 %	72 %	72 %
Incinérables (kg/hab)	192 kg	99 kg	105 kg	106 kg	108 kg	108 kg
Recyclables (kg/hab)	239 kg	267 kg	276 kg	247 kg	274 kg	267 kg
TOTAL (kg/hab)	430 kg	367 kg	381 kg	353 kg	382 kg	375 kg

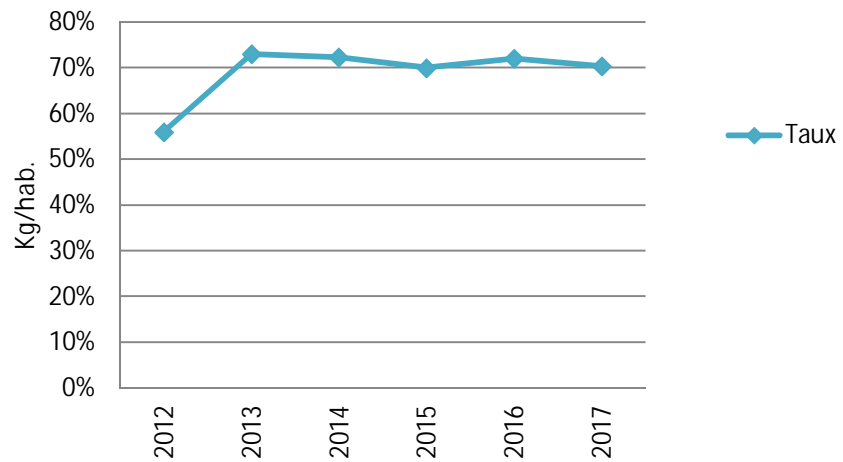
Evolution des ordures ménagères



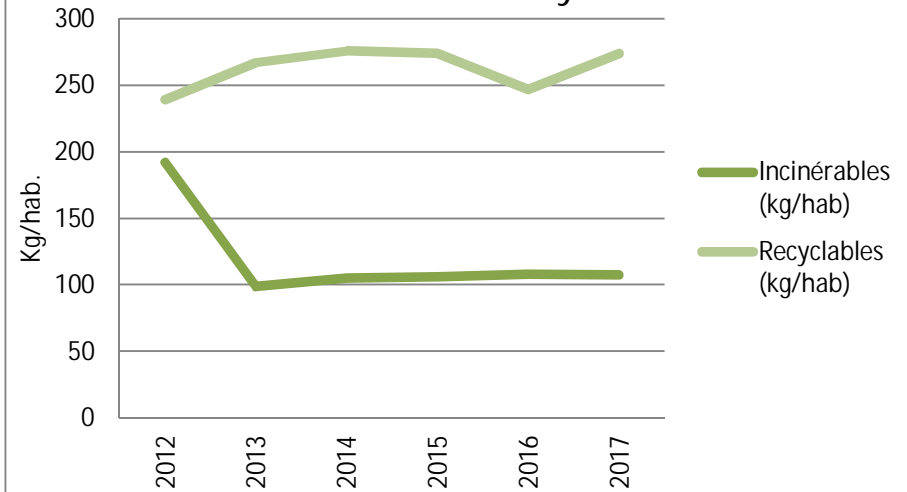
Evolution des encombrants



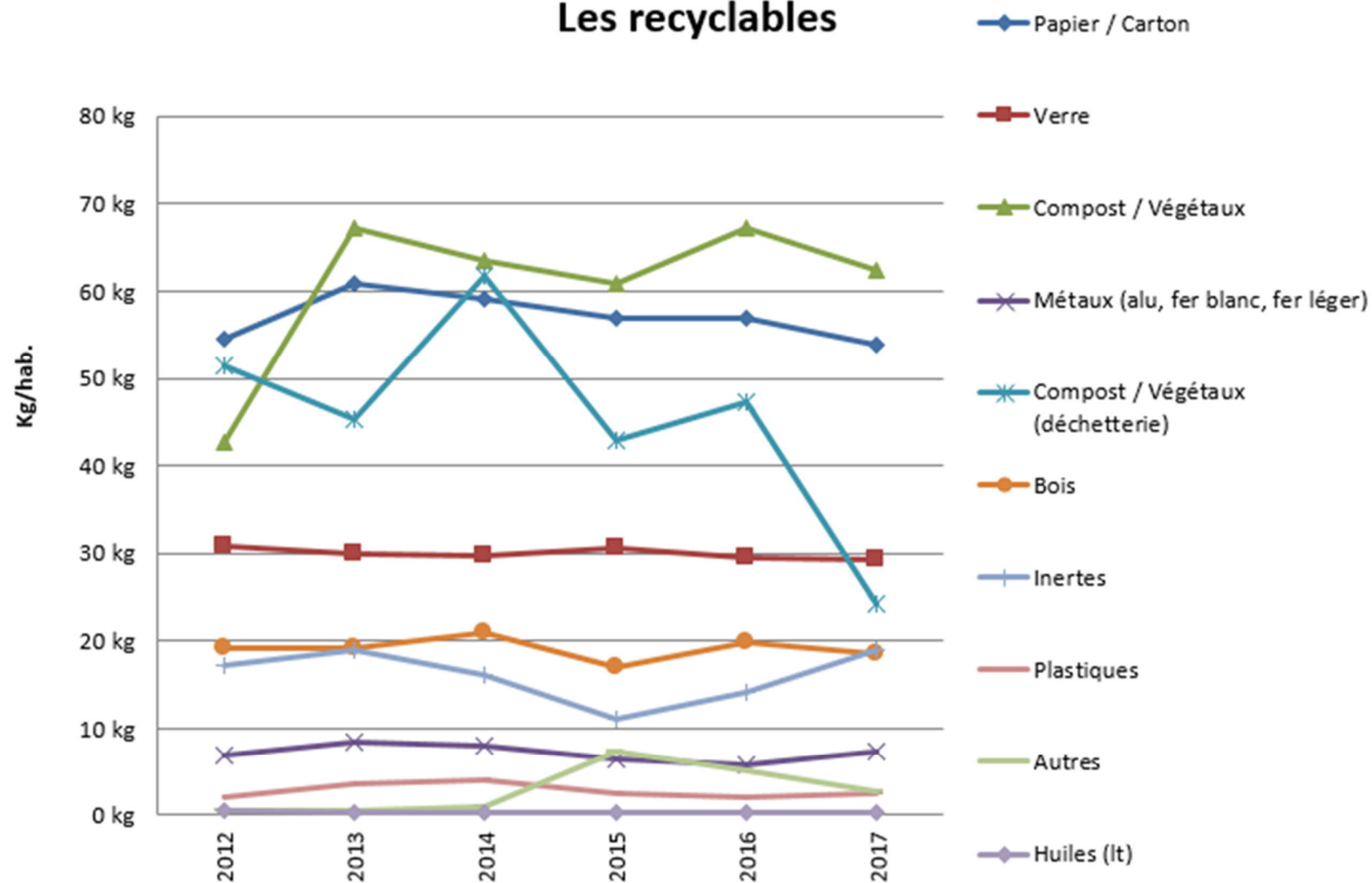
Evolution du taux de recyclage



incinérables vs recyclables



Les recyclables



Forêts



©Chris Blaser

La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 mt³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le Plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et adopté par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, n° 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet de soins aux rajeunissements 2016-2019

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

Subventions, projet de forêts protectrices 2016-2019

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Christian Maeder, Syndic, et Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

Plantations

Zone de plantation forestière (0 m²)

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

Sylviculture et fauchage (9'300 m²)

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (116 m³)

Durant cet exercice nous avons exploité le secteur forestier suivant :

- le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.

Exploitations forestières forcées (chablis) (36 m³)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières

communales situées à proximité d'infrastructures.

Exploitation forestière du projet forêts protectrices 2012-2015 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 25 mars et 70 stères ont été mis en vente.

Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui implique l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, sauf l'émondage qui est réalisé par une entreprise forestière.

Laurent Robert, garde forestier

◆◆◆◆◆

Promotion économique



©Alain Herzog EPFL

Diverses activités ont été réalisées pour mettre en évidence l'attrait de notre Commune pour les entreprises. M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, a été élu membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park). Le rapport de cette fondation se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

◆◆◆◆◆